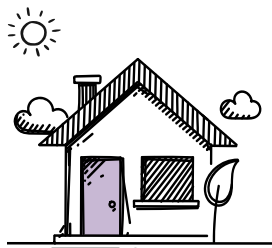


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PLEDRAN, LE 5 NOVEMBRE 2024

VIATRAJECTOIRE

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR ACCOMPAGNER LES
PERSONNES ÂGÉES DANS LEUR RECHERCHE D'ÉTABLISSEMENT

A partir du mois de décembre 2024, le Département et l'Agence Régionale de Santé – Bretagne déploient la plateforme en ligne Viatrajectoire en Côtes d'Armor. Ce nouveau dispositif facilitera les recherches et les démarches d'inscription aux structures d'accueil pour les personnes âgées. Véronique Cadudal, vice-présidente du Département déléguée à l'autonomie et François Négrier, directeur de la délégation départementale des Côtes d'Armor de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne ont présenté le dispositif ce mardi 5 novembre à l'occasion de la journée annuelle sur l'actualité des établissements et services médico-sociaux.

Le site web Viatrajectoire est un service gratuit et sécurisé qui permet aux personnes âgées ou à leurs aidants de rechercher en ligne un établissement (EHPAD, résidence autonomie, unité de soins de longue durée, accueil de jour...) conforme à leurs critères géographiques, financiers et médicaux, et d'envoyer un dossier de demande d'admission unique.

« Le Département est très fier d'avoir contribué, en collaboration avec les acteurs du secteur, à la mise en place opérationnelle de cette plateforme, qui permettra de faciliter la vie de dizaines de milliers de personnes âgées et de leurs aidants, notamment grâce à un annuaire des établissements d'accueil, à la constitution d'un dossier unique, ou encore au suivi en ligne de l'avancement de la demande », explique **Véronique Cadudal**, vice-présidente du Département des Côtes d'Armor déléguée à l'autonomie.

Le service en ligne est accessible à l'adresse <https://trajectoire.sante-ra.fr>

Infos pratiques sur le dépliant ci-joint.



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83